

Édition
juillet
2017

La maîtrise des risques en région Centre-Val de Loire

LETTRE D'INFORMATION DE LA DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT CENTRE-VAL DE LOIRE

ENDOMMAGEMENTS DE RÉSEAUX

Objectif formation pour les entreprises et les collectivités locales

Un nouveau volet de la réforme anti-endommagement, lancée en 2012, entrera en application le 1^{er} janvier 2018 avec l'AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux), qui vise le renforcement des compétences des maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et entreprises du BTP préparant ou exécutant des travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés. Trois types de professionnels sont concernés : concepteur, encadrant et opérateur, qui devront obtenir une autorisation spécifique sanctionnant leurs compétences, ou après un examen par QCM encadré par l'Etat (huit centres d'examen en région).

La DREAL poursuit par ailleurs son action de sensibilisation auprès des collectivités pour qu'elles adoptent le "Plan corps de rue simplifié" (PCRS), fond de plan de référence visant à

**4 octobre 2017 - Colloque régional
"anti-endommagement"**

**Espace Malraux / Parc des Bretonnières
Joué-lès-Tours (37)**

Organisé par l'observatoire régional DT - DICT,
avec le concours de la DREAL Centre-Val de Loire.



améliorer la précision du repérage des réseaux et à faciliter les échanges d'informations entre les acteurs. L'achèvement de cette cartographie est prévu en 2019 pour les zones urbaines (2026 pour le reste du territoire). En Centre-Val de Loire, 146 endommagements de conduites de gaz ont été répertoriés en 2016, causés par l'emploi de pelle mécanique dans le fuseau d'incertitude, l'absence de marquage voire le manque de formation du personnel de chantier. En outre 31 cas d'absence de DICT (Déclaration d'intention de commencement de travaux, obligatoire avant des interventions à proximité de réseaux) ont été signalés.

www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr
[www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr/gu-presentation/
construire-sans-detruire/aipr-et-examen-qcm.html](http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr/gu-presentation/construire-sans-detruire/aipr-et-examen-qcm.html)

EN SAVOIR PLUS

INERIS : L'Institut national de l'environnement industriel et des risques contribue à la prévention des risques que les activités économiques font peser sur la santé, la sécurité, les biens et l'environnement.
www.ineris.fr

CONSULTATIONS PUBLIQUES : Espace de consultations publiques du ministère de la Transition écologique et solidaire.
www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/

Nota : retrouvez l'intégralité de la lettre 2017 sur le site internet de la DREAL :
www.centre.developpement-durable.gouv.fr